

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 27

Artikel: A cheval sur les mots
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223998>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron

Lausanne

III

ABONNEMENT :

Suisse, un an 6 fr.

Compte de chèques II. 1160

III

ANNONCES :

Agence de publicité Amacker

Palud 3, Lausanne.



LA BALLA DE MAODON

LAI a pè Mèzire onna lurenna que fâ corre lè dzein du on par de senanne. N'è pas l'embaras, mà po onna femalla que l'a dâi marchand, eh bin ! stasse l'ein è iena. L'è veré que l'a dâi djoûte à remolâ, l'è bon ! et onna voix que pào manèyî d'amon, d'avau, de veint, de bise. Dâi iâdzo, ie monte avoué sè tsanson asse hiaut que la pequa dâo motî. Dâi z'autro, ie redècheint tant que vè lè fenître dâo pàilo d'avau, et pu r...onn'immodâie et... bzzt... la vaitcè aguelya su lè niole, et pu redèsò, r'amon, r'avau, quemet dâi riondaine que sè corrantant dèvant de l'âo z'allâ réduire. N'è pas de dere, mà po tsantâ, l'onna voix, que, rein que de l'ouïre, onna balla-mère àoblièrâi de remauffâ son biau-fè.

Adan, clia balla de Mâodon, que demâore pè Mèzire, l'a on père que tint on cabaret. Lâi vant ti po l'a tsermallâre. L'è tot po rein, à cein que paraît. L'a on boun'ami que l'è lo valet ào notéro. Sant tant einfarrattâ l'on de l'autra que lâi pouant pe rein mè teni et que sè mârlyant ein catson. Faut vo dere que dein clli teimps lâi avâi pas tant de cliâo pètabosson et lè z'affère allâvant pe rido qu'ora.

Seulameint, a-te que ! N'ant pas ouza racontâ cliâo z'affère ào vilhio père à la Zabî, ¹ — l'è dinse que l'avâi à nom. D'ailleu, lo notéro lè z'arâi crenâ à tot fin. Sant dan zu fère à la catse dein on boû et sè sant perdu. La Zabî l'a vu dâi poûte bite de tote lè sorte, sein comptâ lè grellet et lè châtèrî et, ma fâi, l'a pliantâ quie son Alebè et l'è zuva appreindre lo metî de tsantâosa pè Venise. Per lè, l'a pardieu bin gagnî quaque batse. L'è veré que l'a bin reparmâ² et que son Alebè n'êtâi pas quie po tot lâi rupâ à mèsoura.

Tandu clli teimps, l'êtant ti ein nièze pè Mâodon po la politiqua. Lo notéro, que fasâi tant son fiéraud, l'a ètâ dègommâ de syndique. Et pu rinâ à tsavon, que l'a fâliu tot subastâ et tot veindre. Et justameint à clliu teimeint la Zabî l'è reveniâte de l'étrandzi avoué atant d'erdzeint que lè tsin l'ant de pudze. Vo mè derâ pas que lâi a pas on bon Dieu po arreindzi lè z'affère, mà po arrevâ ào bon momeint, pouâve pas mé. L'a misâ l'ottò à son biau-pâre. Et pu que l'a payî rique-raque sein pî eimprontâ on étîu ào Crédit foncié. L'a zu adan la tchance de retravâ son Alebè. Stisse l'arâi bin voliu ître recrutâ dein lè carabiné, mà fasâi adî tsiga³ et s'êtâi met à bâire po fini. Vo dio dan que l'êtâi lo fin momeint de sè retravâ sein quie lè z'affère l'arant pu mau verî. N'è pas fauta de vo dere que sè sant remolâ et tchuffâ à re-bouille-mor et que sant ti lè doû rido benhirâo, l'Alebè et sa galèza Zabî.

L'è su que lè z'affère l'arant pas tant traîna se lâi avâi pas zu per lè 'na femallâ que lâi desant la Crebllietta. Stasse, lo bon Dieu la bène ! L'arâi fé battre duve montagne. Adî âi fenître à reluquâ et à assorlhi po portâ lo fû et

l'iguie. ⁴ Quinta dzappa, tot parâi ! Po fini, l'ant einvouyâ pè Lucein. Cliaâo poure dzein. Vant appreindre à la cougnâitre, allâ pî !

Mâ, ion que sarâi 'na brava dzein se sè soulève pas âi vôte l'è on certain Isidore. Po pècheu, l'è estra et po rebriquâ ein a min à li. Damâdzo que sè soulâ, vo dio.

Et po ein reveni à clia galèza Zabî de Mâodon, paraît qu'on pào la vère lo dèçando et la demèindze oncora quaque coup pè Mèzire. Se vo lâi allâ, dite-mè oquie et revé avoué vo.

Marc à Louis.

¹ Isabelle ; ² économisé ; ³ il manquait la cible ; ⁴ rapporter le bien et le mal.

QUAND ON S'Y MET MÊME, ON VOIT BIEN !

Ya de ces gaillards qui ne peuvent pas dire seulement trois ou quatre mots sans vous mettre un juron avec. Pour sûr que ça n'est pas une belle habitude. Ça montre tout de suite qu'on n'a pas eu d'induction ou bien qu'on n'a pas profité.

Mais quand même, y a des moments qu'on ne peut pas se retenir de sacrer tant soit peu. C'est comme la vapeur quand y en a de trop dans une mécanique : il faut que ça sorte ou bien que ça saute. Alors ils ont donc inventé des sortes de sifflets qu'ils leur z'y disent des soupapes. Au moment qu'on n'y pense pas, ça vous fait des sielées du diable, qu'on serait pour s'épouvanter. Mais il faut connaître les choses : si ça ne sielaît pas, tout partirait en briques, non pas que comme ça il n'y a pas de risques.

Eh bien ! des fois qu'y a, si on ne jurait pas un tantinet on serait presque pour faire un mauvais coup. Et pour ça on est tous les mêmes, seulement qu'y en a qui raffinent, les autres pas. Y en a qui disent : « Charrette ! » et puis ceux qui disent... enfin, oui, un mot qui rime avec vergogne. Il vous faut le trouver tout seul, je n'ose pas l'écrire. Dans la bonne société on dit : T'enlève ! Te confonde ! Te borlaï pi ! mais les mal embouchés, ils n'ont point de respect ni pour le bon Dieu ni pour rien. Enfin, suffit que tout le monde a son langage, mais ceux qui n'ont jamais juré, on n'en pourrait pas faire une tant forte enchâtelée.

Il paraîtrait que c'est encore aux charretiers que viendrait le bouquet pour sacrer souvent et longtemps, avec les plus belles séries. J'ai quand même idée que ces gros qui vont sur les automobiles en peuvent défilier aussi d'assez jolis chapitres quand ils manquent le décontour ou qu'y a dans les roues quelque chose qui pète. Ils ont, beau se tenir dans des peaux de bêtes, non pas dans des roulières, ils n'ont pas toujours la langue si pouinette que ça. Et puis quoi ? à leur place on ne l'aurait peut-être pas non plus tant pêteuse. Mêmes des ministres qu'y a, quand ils sont bien contrariés, ils te vous lâchent de ces mots que bien sûr ils ne les mettraient pas dans le sermon du Jéine.

Ecoutez-voir plutôt laquelle est arrivée au ministre de Granmoûti, que c'est donc un village par le pied du Jura. Il avait assez l'habitude, quand il faisait le catéchisme, de bien recommander aux jeunes gens de ne pas imiter les vieux qui, ma fi ! dans cette paroisse, juraient tous que des diables. Ils étaient comme le tonnerre, quoi, toujours à ron-ner. Adonc, un jour

qu'il allait voir des gens d'en amont du village, comme il te montait la charrière, faut-il pas qu'il rencontre le Jules à l'assesseur, un garçon sorti des écoles deux ou trois ans d'avant, et qui était en train de toutes les dire à son cheval.

— Mon ami, qu'il lui fait, ça me fait peine t'entendre jurer ainsi. Tu peux compter que ça n'est pas un langage pour un chrétien.

— Nom de sort ! que lui répond Jules. Cette poison de Bron ne veut pas en avant. Il faut bien, à la fin, lui faire comprendre les choses.

— Oui, oui, mais ça n'est pas ainsi qu'il te faut faire. Il te faut le prendre par la douceur, non pas. Ça veut bien mieux te réussir que toutes ces vilaines raisons.

En entendant ça, mon Jules, qui était déjà passablement impatienté, ne fait ni un ni deux : il te lui tend son fouet, te le lui plante dans les mains :

— Vous croyez, Monsieur le pasteur ? Eh bien, essayez-voir.

Et voilà le ministre qui se met à flatter le Bron, à lui dire des jolis noms avec des encouragements :

— Allons, ma brave bête, un petit coup de collier !... Hue Bron !... Hue donc, vieux camarade ! Tu auras de l'avoine.

Mais mon Bron qui s'était coté se cramponnait des quatre fers. Vous auriez eu plus vite fait d'emmoder une souche. Tant y a qu'après un moment, le ministre a commencé à venir tant soit peu nerveux.

— Ah mais !... ah mais ! cet animal est donc pire qu'une bourrique ! Il faut bien employer le fouet. Hue donc ! hue Bron !... Et clin et clia... et en veux-tu encore, sacré bidet de la metzance ? Hue donc, mille tonnerres !... Eh ! que le diable emporte si on le dévisse de là !

Vous pouvez vous penser si Jules se faisait du bon sang ; rien qu'à voir ce commerce, il s'était remis tout de bonne. Et donc, quand le ministre a été assez en colère, il s'embrye à lui dire :

— Sauf respect qu'on vous doit, Monsieur le pasteur, il me semble que vous jurez aussi.

L'autre s'est arrêté du coup, avec l'air tout motset, mais le moment d'après, ils se sont tous les deux éclaffés de rire.

— Il te semble que j'ai juré, qu'a dit encore le ministre... Ça peut bien être vrai. Tiens, mon Jules, reprends ton fouet et jure à ton contentement. Je vois bien que des fois, il faut !

Gédéon des Amburnex.

A cheval sur les mots. — J'espère, colonel, qu'à notre prochaine fête nous aurons le plaisir de votre compagnie ?

— Madame, je commande un régiment et non une compagnie !

SOUVENIRS D'UN LYCÉEN

M. Daniel Halévy, compagnon de Marcel Proust, rapporte, dans *Candida*, un souvenir de jeunesse du grand écrivain :

« Je me souviens d'une aventure que nous eûmes ensemble, et il faut que je la raconte, que je la tire de cette ombre intérieure où sommeille tant de passé. L'ennui, c'est que dans cette ombre les êtres se lient aux êtres, et qu'on ne peut en évoquer un sans être aussitôt sollicité par